

Demande d'accès à un document

Documents détenus par la Ville de Bonaventure à l'exception de ceux du Service de police

1. Renseignements sur l'identité du demandeur

Nom	Prénom	Organisme ou compagnie
Adresse		Ville
Province	Code postal	Courriel
Téléphone au domicile	Cellulaire	Téléphone au travail (numéro de poste)

2. Renseignements relatifs à la demande

Identification du document
Période à couvrir lors de la recherche (de mois, année à mois, année) (s'il y a lieu) :
Est joint le consentement écrit de la personne concernée par la demande (s'il y a lieu, voir annexe note 3 et formulaire de consentement) : Oui : _____ Non : _____
Mode de consultation souhaité Consultation sur place : _____ Par la poste \$ (voir annexe note 4) : _____ Par voie électronique : _____ lorsque cela est possible

3. Signature

Signature	Date
-----------	------

4. Envoi de votre formulaire

<p>Greffe - Responsable de l'accès aux documents et à la protection des renseignements personnels Ville de Bonaventure 127, avenue de Louisbourg, Bonaventure (Québec) G0C 1E0 Tél : 418 534-2313, poste 230 Courriel : mairie@villebonaventure.ca</p>
--

Sur réception du présent formulaire ou de toute autre demande écrite et signée, le greffe vous acheminera un accusé de réception précisant la date la plus tardive à laquelle vous recevrez une réponse écrite à votre demande. Le délai fixé par la loi est de 20 jours de calendrier. Ce délai peut toutefois être prolongé de 10 jours. Si ce délai additionnel est nécessaire pour permettre au greffe de répondre à votre demande, un avis de prolongation vous sera communiqué.

Nous privilégierons la transmission de l'accusé de réception par voie électronique. Merci de l'inscrire lisiblement sur le formulaire ou dans votre demande écrite.

POINTS D'INFORMATION ADDITIONNELS

1. Il est fortement encouragé d'utiliser ce formulaire lors d'une demande d'accès à l'information mais toute demande écrite faite sans le formulaire et contenant les détails requis sera honorée.
2. Les renseignements fournis à la section « *Renseignements sur l'identité du demandeur* » seront traités de façon confidentielle et ne seront communiqués qu'aux personnes autorisées à traiter votre demande.
3. Pour permettre de repérer le ou les documents demandés, votre demande doit être suffisamment précise. Dans le cas contraire, le greffe communiquera avec vous afin d'obtenir davantage de précision. Si le document contient des renseignements personnels concernant une autre personne, son consentement écrit sera exigé. Pour ce faire, vous êtes invités à vous servir du document Consentement écrit.
4. Des frais de photocopies et de transmission des documents peuvent être exigés lorsque ceux-ci doivent être postés. La lettre de réponse vous précisera le montant dû, ce qui constituera votre facture.
5. Pour toute autre information, veuillez contacter le Greffe - Responsable de l'accès aux documents et à la protection des renseignements personnels au numéro de téléphone suivant 418 534-2313 poste 230 ou par courriel à mairie@villebonaventure.ca.

Consentement écrit

De la personne concernée par la demande d'accès à des documents

1. Renseignements sur l'identité de la personne concernée par la demande d'accès

Nom	Prénom	Organisme ou compagnie
Adresse		Ville
Province	Code postal	Courriel
Téléphone au domicile	Cellulaire	Téléphone au travail (numéro de poste)

1. Renseignements sur l'identité du demandeur

Nom	Prénom	Organisme ou compagnie
Adresse		Ville
Province	Code postal	Courriel
Téléphone au domicile	Cellulaire	Téléphone au travail (numéro de poste)

2. Renseignements relatifs à la demande d'accès

Identification du document

3. Consentement de la personne concernée par la demande d'accès

Signature	Date
-----------	------

Je déclare être la personne concernée identifiée au point 1 et j'autorise le demandeur à présenter la demande d'accès aux documents au points 3.